



**TERMES DE REFERENCE DE L'ÉVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET DE SOUTIEN  
PSYCHO SOCIAL AUX OEV AXE SUR LA METHODOLOGIE DE LA BOITE A MEMOIRE**

**(NOVEMBRE 2017 – AVRIL 2018)**

## **1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

A la suite de la première Phase du Projet d'accompagnement psycho-affectif des OEV par la méthodologie de la Boîte à Mémoire, et au regard de l'effectif assez pléthorique des OEV hérités de ce Projet, la Caritas-Bénin s'est prescrite de relever le défi de la prise en charge des orphelins de la problématique VIH. C'est dans cette optique qu'elle s'est mobilisée pour la mise en œuvre d'une seconde Phase du projet dénommé « Projet de soutien psycho-social aux OEV axé sur la méthodologie de la Boîte à Mémoire ».

Ainsi, depuis Novembre 2016, la Caritas Bénin a démarré le nouveau projet de soutien psycho-social aux OEV et leur famille pour 03 ans. Dans ce cadre, plusieurs missions de supervisions organisées par les différentes parties prenantes notamment les directions diocésaines, la direction nationale, la coordination nationale du Projet et le Ministère en charge de la famille, et les PTF ont relevé quelques limites qui ont permis d'améliorer les résultats de Projet.

Au niveau national, la coordination du Projet est effectuée par la Caritas Bénin qui assure la gestion, effectue la supervision des actions réalisées sur le terrain et organise le compte rendu aux parties prenantes et aux Partenaires Techniques et Financiers. Les trois régions ciblées pour la mise en œuvre du Projet sont les diocèses de Porto-Novo, Dassa et Kandi à travers des Centres d'accueil et d'Ecoute dénommés « Maisons de l'Enfance (ME) ». Ces trois Maisons de l'Enfance initiées dans le cadre de la mise en œuvre de ce Projet, exécutent le Projet au niveau périphérique en fonction des orientations et recommandations de la Coordination nationale et en référence aux orientations des PTF.

Ce Projet a déjà connu donc trois semestres successifs dont les rapports sont partagés avec les PTF et quelques parties prenantes. Le premier semestre de Novembre 2016 à Avril 2017, le deuxième semestre de mise en œuvre de Mai à Octobre 2017 puis une troisième période de six mois de Novembre 2017 à Avril 2018. C'est justement l'ensemble de ces dix-huit mois qui constitue la première Période, objet de la présente évaluation à mi-parcours.

## **2- RAPPEL DES OBJECTIFS ET EFFETS DU PROJET**

### ***2-1 Objectifs du Projet***

**Objectif global : Contribuer à la consolidation de la résilience des OEV et à l'autonomisation de leurs familles par le renforcement de la dynamique communautaire dans les diocèses d'intervention.**

**Objectifs spécifiques :**

1- La méthodologie de la Boîte à Mémoire est implémentée à travers l'appui psychologique offert aux OEV (V3 et V2)

2- Apporter un appui à l'amélioration de l'alimentation et les résultats scolaires des 750 OEV

3- Accroître l'autonomie financière des familles des OEV

## **2-2 : Effets attendus à la fin du Projet**

Effets Spécifiques :

1- Au moins 600 OEV sur les 750 amorcent/ développent la résilience par la méthodologie de la Boîte à Mémoire.

2- Au moins 52 acteurs sur les 65 (50 bénévoles, 09 personnels diocésains et 06 CPS) impliqués dans l'intervention ont renforcé leurs capacités dans l'accompagnement des OEV suivant la méthodologie de la BM

3- Au moins 600 OEV sur les 750 OEV accompagnés ont amélioré leur assiduité à l'école et leurs résultats scolaires

4- Au moins 300 (40%) parents tuteurs des OEV (V2 et V3) sur les 750 et 25 (50%) bénévoles sur les 50 sont organisés en groupements Communauté d'Épargne et de Crédit Interne (CECI)

## **3- BÉNÉFICIAIRES**

### **3-1 Bénéficiaires directs :**

A ce jour, au moins 750 Orphelins et Enfants Vulnérables ont bénéficié des appuis du Projet. Au rang de ceux-ci, 285 ont bénéficié d'un camp de Boîte à Mémoire et évoluent progressivement dans le processus de la résilience.

### **3-2 Bénéficiaires indirects**

- Plus d'une centaine de vendeuses formées par le Chargé d'Hygiène des centres de santé publiques à l'hygiène et la nutrition sont impliquées dans la mise en œuvre de l'appui nutritionnel dans les écoles

-Cinquante et un (51) bénévoles répartis dans les différents quartiers de ville ou de village de résidence des OEV sont impliqués pour la prise en charge à base communautaire et la mise en œuvre du Projet dans les diocèses de Porto-Novo, Dassa et Kandi.

- Sept cent cinquante (750) familles d'OEV visitées et bénéficiaires de diverses activités du Projet

- Trente-deux (32) écoles primaires publiques impliquées et une centaine d'enseignants impliqués ;

## **4- OBJECTIF DE L'ÉVALUATION.**

### **4-1 Objectif global**

La Caritas Bénin distingue deux objectifs principaux pour l'évaluation à mi-parcours :

1- Faire l'état des lieux de la mise en œuvre du Projet dans les trois diocèses prenant en compte l'analyse du système de coordination et de suivi-évaluation ;

2- Analyser les indicateurs de progrès, en tenant compte des données renseignées dans les différents rapports et des réalités de terrain avec une formulation de recommandations en vue de la pérennisation des acquis du projet.

#### **4.2 Objectifs spécifiques de l'Évaluation**

LA PRESENTE MISSION D'ÉVALUATION A TROIS OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- ETABLIR UN RECIT DETAILLE ET ANALYTIQUE DU PROJET EVALUE ;
- EVALUER LA PERFORMANCE DU PROJET AU REGARD DES OBJECTIFS ASSIGNES ;
- TIRER DES CONCLUSIONS ET PROPOSER DES RECOMMANDATIONS.

AUSSI, POUR REpondre A CES OBJECTIFS, LE TRAVAIL D'ÉVALUATION DEVRA S'APPUYER SUR UNE DEMARCHE EN TROIS ETAPES :

- structurer la démarche évaluative ;
- conduire l'analyse évaluative ;
- présenter les conclusions des travaux évaluatifs et les recommandations.

Le consultant s'efforcera au fil de ses travaux de montrer et d'expliciter clairement le cheminement progressif des étapes entre les observations (données brutes), les constats (indicateurs élaborés, ratios), les jugements portés et les leçons/recommandations éventuelles.

Les différents aspects suivants doivent constituer les axes d'orientation pour la présente évaluation :

- La qualité du ciblage des OEV et familles bénéficiaires du Projet.
- Le niveau d'atteinte des objectifs et effets attendus par le Projet
- L'analyse des données renseignées dans les différents rapports de progrès aux réalités de terrain
- L'état de la prise en charge à base communautaire notamment les données et l'impact du suivi à domicile des OEV par les bénévoles et le personnel salarié du Projet.
- La qualité de l'implémentation de la méthodologie de la Boîte à Mémoire par Caritas Bénin et les recommandations pertinentes pour une action plus efficace de l'accompagnement psycho-affectif des OEV par cette méthodologie.
- Le niveau de rédaction/capitalisation des expériences d'OEV résilient ;
- L'analyse des obstacles réels à la mise en œuvre du Projet et les recommandations pour une meilleure planification et réalisation/mise en œuvre des actions prochaines actions (au niveau de Caritas Bénin, au niveau des Caritas Diocésaines, des RCC, au niveau des écoles, au niveau de la communauté et des autres parties prenantes).
- L'analyse du système de suivi-évaluation en expérimentation (dossiers des OEV, outils de collecte, carte synoptique, outils de suivi psychologique des OEV.....) et son efficacité.
- La proposition avec l'appui de la Chargée de Projet d'une feuille de route pour la capitalisation des acquis du Projet en vue de la pérennisation des acquis et des structures établies par le projet ;

En somme, l'évaluation devra présenter un bilan des actions entreprises (réalisations) et une appréciation chiffrée et argumentée sur :

- le degré de l'appropriation et d'implication des parties prenantes notamment chaque diocèse impliqué
- La performance et le mouvement (taux de réussite) des Indicateurs Objectivement Vérifiables.
- La planification des actions et l'organisation de la gestion du Projet aux niveaux administratif, comptable et managérial.

#### **4. 2.1. Structurer la démarche évaluative**

AU COURS DE CETTE PHASE PREPARATOIRE, LE CONSULTANT DOIT :

- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet évalué (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès de la CARITAS nationale ;
- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet. La logique d'intervention est constituée de l'ensemble des activités mises en œuvre, des moyens mobilisés, du mode de suivi adapté (indicateurs), des effets attendus, ainsi que des hypothèses qui expliquent comment les activités ont conduit aux effets dans le contexte de l'intervention.
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite.

#### **4.2.2 Conduire l'analyse évaluative**

Le consultant devra conduire l'analyse évaluative en deux temps.

Dans un premier temps, le consultant établira un récit détaillé et analytique du projet. Il devra notamment en retracer brièvement l'historique afin d'en restituer le déroulement à ses différentes étapes. Dans ce cadre, il veillera à distinguer la phase d'exécution, les périodes de rapports intermédiaires et les faits marquants intervenus pendant l'exécution du Projet notamment en ce qui concerne l'appui éducatif.

Le consultant formalisera ses observations et les constats qui découlent des faits, des données, d'interprétations et d'analyses. Ce récit devra notamment comprendre :

- une présentation du contexte et de son évolution ;
- une description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc.) ;
- un résumé analytique du déroulement du projet depuis son démarrage jusqu'à la date de la présente évaluation à mi-parcours.

Ces différents éléments mettront ainsi en évidence les principaux évènements qui ont marqué la vie du projet, présenteront l'affectation et le volume des financements mobilisés, et rappelleront les principales difficultés rencontrées, tout en analysant les réorientations survenues pendant la mise en œuvre et doivent être compilés de façon concise et précise dans le rapport.

A cet effet, le consultant devra compléter les travaux effectués lors de la phase préparatoire en conduisant des entretiens avec les personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la conception, la gestion et la supervision du projet.

Tout ceci lui permettra de déboucher sur une planification stratégique envers le futur du projet ainsi que la pérennisation des acquis du projet comme ses structures de collaboration entre diocèses, écoles, CPS et état en faveur des OEV, avec ou sans financement extérieur...

La mission sera conduite dans une approche participative avec la participation de tous les acteurs concernés par le projet.

La méthodologie proposée pour l'atteinte des résultats de la présente évaluation devra inclure

- Interviews semi structurés avec bénéficiaires et personnages clé comme personnels ME, Directeurs diocésains, CPS, RCC, enseignants et directeurs d'écoles, parents/tuteurs, vendeuses, coordination nationale, maires des communes d'intervention etc. Critères de sélection des interlocuteurs selon sexe, âge, bénéficiaires/non-bénéficiaires, et couvrant d'une façon représentative toute la région géographique de l'exécution du projet.
- Observation directe pendant des visites du terrain dans les diocèses d'exécution du projet (voir en haut).
- "Focus group discussions" avec des bénéficiaires, des coopérants et le personnel du projet dans les 3 diocèses.

## 5- LES CRITERES DE L'EVALUATION

A partir des constats et des informations disponibles, le consultant devra dans un second temps évaluer la performance du projet à partir des cinq critères préconisés par le CAD de l'OCDE : **pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité**. La valeur ajoutée de l'action de la CARITAS fera également l'objet d'un examen spécifique et constituera ainsi un sixième critère d'évaluation. Pour chacun de ces critères, des pistes d'évaluation sont préconisées ci-dessous. Il reviendra au consultant de les préciser et de les compléter. Le consultant doit impérativement fournir un jugement de valeur (encore appelé appréciation raisonnée) sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères.

Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements formulés pour chacun des six critères d'évaluation permettent de recouvrir l'ensemble des étapes marquantes du projet. En somme, il serait nécessaire de faire une synthèse de ces critères pour en apprécier globalement l'action évaluée.

### *Efficience*

Mesure du rapport entre les produits – qualitatifs et quantitatifs – et les ressources mises en œuvre pour les obtenir. Notion économique, l'efficience signifie que l'aide fait appel à des ressources aussi peu coûteuses que possible pour assurer l'obtention des résultats souhaités. Par conséquent, pour déterminer si le processus le plus efficace a été adopté, il

faut généralement comparer celui-ci avec d'autres modalités possibles de réalisation des mêmes produits.

Pour évaluer l'efficacité d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Les activités ont-elles été efficaces par rapport à leur coût ?
- Les objectifs ont-ils été atteints en temps voulu ?
- Le programme ou le projet a-t-il été exécuté de la manière la plus efficace comparativement aux autres approches possibles ?

### *Viabilité*

Probabilité que les résultats positifs d'une activité perdureront après que le financement assuré par les donateurs aura cessé. Les projets doivent être viables tant du point de vue environnemental que sur le plan financier.

Pour évaluer la viabilité d'un programme ou d'un projet, il est utile de poser les questions suivantes :

- Dans quelle mesure les résultats positifs du programme ou du projet ont-ils duré après que le donateur a mis fin à ses apports de fonds ?
- Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé la viabilité ou la non-viabilité du programme ou du projet ?

## **6. Conclusions et recommandations**

### **6.1. Conclusions**

Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet au regard de chaque critère d'évaluation, le consultant doit dans cette partie livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée à travers un rapport. Cette synthèse ne suit pas l'ordre des questions ni celui des critères d'évaluation. Ces conclusions doivent être organisées par ordre d'importance. Cet exercice est destiné à faire ressortir les messages de l'évaluation qui peuvent s'adresser à l'équipe d'exécution du projet ainsi qu'à l'ensemble des acteurs impliqués.

### **6.2. Recommandations**

Dans un second temps, le consultant présentera dans son rapport des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières doivent être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.

Ces leçons et/ou recommandations éventuelles peuvent porter sur l'intervention elle-même, sur l'orientation future de cette intervention ou une intervention similaire sur les pratiques générales du projet à la CARITAS. Elles peuvent s'adresser à la CARITAS nationale, à ses directions diocésaines ainsi

qu'à l'ensemble des acteurs impliqués (bénévoles, CPS, enseignants, bénéficiaires, PTF, autres parties prenantes etc.). Le consultant doit toutefois veiller à mentionner à qui elles s'adressent.

## 7- Chronogramme prévisionnel pour la mission

En fonction des prochains grands défis planifiés pour les dix-huit mois restants, cette mission est proposée pour remettre la pendule à l'heure à travers des actions concrètes à mettre en œuvre pour la seconde période succédant à l'évaluation à mi-parcours. Cette disposition permettra de mieux cerner les acquis et de mieux planifier et budgétiser les prochaines actions à mettre en œuvre dans le cadre de cette phase II du Projet.

### Calendrier Prévisionnel

ACTIONS	DATE PREVISIONNEL	RESPONSABILITE
Recrutement du cabinet d'expertise et contractualisation	07 Mai 2018 : Lancement de l'appel à soumission Du 07 au 17 mai 2018 : dépôt des dossiers 17 mai (16H) 2018 : dépouillement/ Sélection de 02 consultants ou 02 groupes de consultants 17 Mai 2018 : Soumission du rapport de dépouillement aux PTF pour objection 18 Mai 2018 : Notification au consultant adjudicataire (Caritas-Bénin)	PTF : SCF et DCV
Prise de Contact avec Caritas-Bénin et Démarrage de la mission d'évaluation à mi-parcours	21 Mai 2018 : Prise de contact 22 au 26 Mai 2018 : Revue de littérature 27 mai a 02 Juin 2018 : visites de terrain Du 04 au 10 Juin 2018 : Rédaction de rapport provisoire 11 juin 2018 : Soumission de rapport provisoire à Caritas Bénin.	Caritas-Bénin et Expert Evalueur
Atelier de restitution de la mission et de présentation de la proposition de la nouvelle feuille de route	19 au 22 Juin 2018 : Atelier de validation (03 Directeurs diocésains, 03 psychologues, 03 membres de l'Equipe de coordination et 02 responsables de la direction nationale)	Caritas-Bénin et Expert Evalueur



Date de remise du rapport final d'évaluation	27 Juin 2018	Expert Evalueateur
--	--------------	--------------------

## **9- DOCUMENTS DE REFERENCE (NON EXHAUSTIFS)**

- ✚ Les Contrats de projet avec le Secours Catholique et la Caritas allemande.
- ✚ Le Document projet et Budget.
- ✚ Le Rapport de Progrès à Avril 2017 (Premier semestre)
- ✚ Le Rapport de Progrès à Octobre 2017 (Second semestre)
- ✚ Le rapport de Progrès à Avril 2018 (Troisième semestre)
- ✚ Les plans opérationnels An I et An II
- ✚ Les rapports des formations et des différentes missions de supervisions etc...

## **10- Compétences requises pour l'évaluation**

Le consultant devra :

- ✓ Etre un consultant indépendant, un cabinet, une organisation ou association régulièrement autorisée à exercer en République du Bénin ;
- ✓ Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'évaluation et la gestion de projet de développement ;
- ✓ Avoir des compétences solides dans les domaines de l'accompagnement des orphelins et des enfants vulnérables, du suivi psycho-social et de la santé de personnes infectées ou affectées par le VIH Sida et des approches communautaires ;
- ✓ Une connaissance de la Méthodologie de la Boîte à Mémoire serait un atout.

## **11- Éléments constitutifs et date limite de dépôt des offres**

Les offres sous pli fermé doivent être constituées d'une offre technique et d'une offre financière en un seul pli.

L'offre technique devra comporter

- les pièces administratives si c'est un cabinet (CNSS, IFU,...)
- Une copie légalisée du diplôme du consultant
- les références techniques (attestations de bonne exécution des missions analogues précédentes du consultant)

L'offre financière comportera le budget global TTC et détaillé proposé par le consultant pour effectuer l'ensemble des opérations concernant l'évaluation.

Les offres seront dans une enveloppe sous pli fermé portant la mention :

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION A MI PARCOURS PROJET OEV BM « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE ».**

**La date limite d'envoi des offres est fixée au 17 Mai 2018.**

**Les autres détails de la Mission se trouvent dans les TDR à télécharger sur le site [www.caritasbenin.org](http://www.caritasbenin.org) . Pour tout intérêt, prière écrire à l'adresse Email : [secretariat@caritasbenin.org](mailto:secretariat@caritasbenin.org) ou s'adresser au secrétariat de la Direction Nationale sise à Djeffa PK 16 Route de Porto-Novo.**

**Le Directeur National de Caritas Bénin,**



**Père Philippe G. SANHOUKOUA**